

Réunion du groupe-pays Bénin

Le mardi 24 novembre 2015 de 14h15 à 16h45
A Cités Unies France, 9 rue Christiani, 75018 Paris

Compte-rendu

Introduction

Rose-Marie Saint Germès-Akar, présidente du groupe-pays et élue à la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise souhaite la bienvenue à toutes et tous.

Actualité du Bénin et priorité de la coopération bilatérale, M. Jean-Clément Deka-Jones, attaché de coopération, Ambassade du Bénin

Sur le processus électoral et démocratique :

Le Bénin a connu des élections communales en juin 2015 ; l'élection présidentielle est prévue pour le premier trimestre 2016 : premier tour le 28 février et deuxième tour le 13 mars. Le suffrage universel constitue à ce jour un « mécanisme irremplaçable » pour choisir ses dirigeants, le pays a à son actif 7 élections législatives et 3 consultations électorales locales.

Après les élections en 2011 qui ont conduit à la réélection du président actuel Yahyi Boni, une insuffisance des listes électorales s'est fait sentir, soulignant le besoin d'actualiser la LEPI – liste électorale permanente informatisée. Le Conseil d'orientation de supervision de cette liste électorale, institué sur la base d'un consensus national, n'a pas rempli ses tâches à temps, retardant les élections locales à plusieurs reprises.

En vue des élections présidentielles, la LEPI doit intégrer les personnes désormais en âge de voter. Il est également nécessaire de recenser les Béninois résidant à l'étranger (équipe dépêchée cette semaine, en France, par exemple).

Questions économiques :

Les efforts du gouvernement ont permis une croissance soutenue ces 10 dernières années. Le Bénin est passé de la 167^e place en 2014 à la 141^e en 2015 (classement business de la Banque Mondiale).

Des événements comme l'incendie d'une partie du grand marché Dantokpa, fin octobre, affectent ce bilan.

Une grève des enseignants a entravé la bonne marche de l'école depuis septembre ; les négociations ont débouché sur un accord, reconnaissant un statut spécifique du corps enseignant, le 21 novembre.

Priorités du gouvernement actuel :

- Réduction des zones d'enclavement de production, notamment agricole.
- Politique d'intégration spatiale, priorité à l'emploi des zones rurales, et création de pôles technologiques.
- Maîtrise de la croissance démographique.

Intervention du Quai d'Orsay sur les relations bilatérales, Victoire Lefèbre, rédactrice Bénin

La relations entre les deux Etats est forte. Le Bénin reste un pays prioritaire de l'APD française (110 millions d'euros/an) ; la France est le 3^e bailleur au Bénin. La coopération couvre tout type de domaines, mais recouvre trois secteurs de concentration de l'aide :

- Développement durable
- Education
- Gouvernance démocratique

A partir de 2016, la coopération bilatérale franco-béninoise, qui faisait jusqu'ici l'objet d'un Document cadre de partenariat, fera l'objet d'une programmation commune, avec l'Union européenne.

La démocratie béninoise est un exemple sur le continent. Les prochaines élections s'annoncent encore très ouverte ; une 60aine de candidatures sont connues ou pré-senties.

Joël-Lebret, délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales (MAEDI)

Les collectivités françaises contribuent pour environ 3 millions d'euros/an à l'APD française. Une cinquantaine de partenariats de coopération décentralisée portant sur 150 projets ont cours. C'est une coopération qui fonctionne bien et dont on attend beaucoup. L'appel à projet triennal récemment lancé permettra d'évaluer cette coopération.

De manière générale, le contexte n'est pas facile pour la coopération décentralisée :

- Les moyens financiers des collectivités locales sont en baisse : poursuivre demande une certaine défense et promotion ;
- Des forces politiques poussent vers un repli sur soi, quand il faudrait insister sur l'ouverture à l'autre et la rencontre des populations.

Des appels annuels complètent l'**appel à projet triennal**. Un 2^e appel à projet climat sera lancé en juillet. L'appel à projet jeunesse est essentiel pour faire participer la nouvelle génération à nos coopérations décentralisées. Les plus jeunes s'interrogent sur l'utilité d'une telle action. La dichotomie s'estompe entre pays aidés et ceux qui connaissent davantage une coopération économique ou d'influence : c'est le « développement mutuel des territoires » qui est recherché. Quelques mots clés pour la DAECT : encourager la mutualisation, impliquer tous les acteurs du territoire (ONG, établissements scolaires, entreprises, etc.). L'appel à projet triennal ne soutient que la coopération décentralisée entre les collectivités à proprement parler, soit une coopération portée par les élus.

L'évaluation des projets est désormais une obligation. C'est un moyen de rassurer l'ensemble des partenaires.

La présidente du groupe-pays, également membre du bureau du F3E, regrette cependant que le ministère ait diminué ses subventions à l'évaluation des projets. Pourquoi ce repli ?

Joël Lebret porte à la connaissance de l'assistance : Le Sénégal est le premier pays d'Afrique subsaharienne à avoir pris la décision de cofinancer la coopération décentralisée franco-sénégalaise (mise en place d'un fonds conjoint). Cela permet aux collectivités sénégalaises d'avoir des moyens et un dialogue avec leurs pouvoirs publics de coopération, de réfléchir ensemble sur les priorités. L'Etat sénégalais reconnaît ainsi la coopération décentralisée comme un élément de structuration du territoire. Le Bénin est encouragé à faire de même !

Le pS-Eau et France volontaires rappellent leur disponibilité à accompagner les collectivités dans le montage ou la formulation d'une demande de financement.

Le point focal « coopération décentralisée » à l'Ambassade de France au Bénin est Lucie Barbier, positionnée à l'Association Nationale des Communes du Bénin.

@ : luciebarbier.ancb@gmail.com / (+229) 66.32.95.39

Ceci en réponse à la feuille distribuée en séance avec les coordonnées de l'attaché de coopération à l'Ambassade, coordonnées de l'ANCB etc.

Discussion sur les futures Assises de la coopération décentralisée au Bénin

Le délégué à l'action extérieure des collectivités territoriales propose que ces assises prennent place au second semestre 2016, après les élections présidentielles. Une partie de leur financement est prévu sur la fin du FSP (fond de solidarité prioritaire) d'appui à la décentralisation.

Il serait utile de faire du Forum annuel de l'action extérieure des collectivités, début juillet, à Paris, un moment de promotion et de mobilisation pour ces assises, sonder les intentions des uns et des autres... Le Bénin pourrait dans le cadre de ce processus préparatoire avoir intérêt à prendre un stand au Forum.

La présidente du groupe-pays rappelle que les premières assises se sont tenues en septembre 2010 ; un rythme de rencontre tous les 3 ans avait alors été fixé, mais les calendriers électoraux guident souvent celui des assises.

Autre point, l'Association nationale des communes du Bénin (ANCB) est le pendant naturel de Cités Unies France. Bien organisée et dotée d'un personnel compétent et stable, sa mobilisation est indispensable pour réussir les assises.

Suite aux élections municipales en juin 2015, les attentes des communes béninoises face à l'association sont fortes. D'autant que sur les 77 communes, seuls 15 maires ont été réélus. Les nouveaux maires sont plus jeunes et ont envie d'un renouveau des pratiques et de la vie politiques. L'ANCB a renouvelé son bureau la semaine passée et a porté à sa tête Luc Atrokpo, maire de Bohicon et président de l'UCOZ (Union des communes du Zou – première intercommunalité reconnue par le ministère). Hubert Zoutu, élu à l'agglomération de Seine-Eure, en coopération avec Bohicon et l'UCOZ, témoigne de la volonté de M. Atrokpo de diffuser et d'entraîner les autres collectivités. Connaissant la personne, l'ANCB devrait changer positivement ! *La liste du bureau de l'ANCB est distribuée en séance. Elle montre que chaque département y est représenté.*

La présidente souhaite que Cités Unies France saisisse officiellement l'ANCB pour les informer à se mobiliser pour les Assises et se rapprocher du MDGLAAT (ministère de la décentralisation).

Il serait intéressant de « trouver des accroches avec certains bailleurs internationaux qui se trouvent sur le terrain », associer d'autres partenaires, notamment francophones, mais aussi européens africains. La partie béninoise aussi doit pouvoir participer financièrement.

Astrid Frey indique qu'en cas de participation d'autres collectivités européennes, les Assises pourraient bénéficier d'un co-financement européen, via la convention qui lie la Commission européenne à PLATFORMA.

Astrid Frey porte à la connaissance de l'assistance les **priorités de la coopération belge** au Bénin (UCVW excusé). Un processus de concertation entre l'Etat et les collectivités représentées par deux associations (une pour les collectivités flamandes -VVSG et l'autre pour la Wallonie -UCVW), s'est tenu. En accord avec les collectivités béninoises, les priorités dégagées sont : bonne gouvernance, renforcement des communes partenaires en termes de capacité à mobiliser des ressources financières, gérer leurs ressources humaines et donc, capacité à monter des projets, au profit de la gestion du territoire communal.

Emilie Pellerin, qui prend ses fonctions en décembre 2015 en tant qu'experte technique auprès du ministère de la Décentralisation, sera à disposition pour mener à bien ces Assises. Spécialiste des questions foncières, elle souhaite pouvoir œuvrer pour améliorer l'efficacité des registres fonciers et réfléchir à des politiques foncières décentralisées.

Retour sur le programme AGORA, programme, Camille Borella, pôle institutions européennes de Cités Unies France

Ce projet est désormais terminé. Mené pendant 4 ans au Bénin, Mali et Burkina Faso, en partenariat avec le Laboratoire citoyenneté (composé anthropologues burkinabè - www.labo-citoyennete.org/), il a consisté à établir le diagnostic du fonctionnement d'un service public, dans 3 communes de chacun des pays. Il s'agissait de voir « ce qui marche » et comment améliorer le service. Au Bénin le projet a été mené jusqu'à la phase « diagnostic », puis « mise en

débat » sur les services de l'eau, et un plan d'amélioration des services publics a été porté, mais il a ensuite manqué de l'argent pour mettre ce dernier en œuvre. Au Burkina, une partie a été mise en œuvre, notamment sur les marchés publics de fournitures scolaires où il y avait un manque de communication avec les services déconcentrés qui avait des stocks d'urgence de fournitures non utilisés etc. Pour le Bénin, l'idée était de lier les constats formulés au niveau local avec l'échelon national. L'ANCB a assisté à toutes les démarches pour faire remonter des éventuels problèmes locaux aux préfetures. Elle a produit un plaidoyer national du dysfonctionnement des services publics.

Par contre, il n'y a pas eu de mise en commun des expériences entre les 3 pays ; ce sont donc plus 3 projets parallèles qui ont été menés. C'est finalement la dynamique mise en place sur le terrain qui a eu des résultats efficaces bien qu'ils soient peu mesurables.

Discussion générale sur les projets et tour de table

Le pS-Eau est engagé dans un état de lieux conjoint avec l'ANCB sur les projets de coopération décentralisée eau et assainissement. Un « réseau Bénin eau et assainissement » est en cours de constitution qui permettra de coordonner les initiatives en cours, capitaliser les expériences, organiser des échanges... Par ailleurs, le pS-Eau travaille sur un projet de gestion de la ressource en eau sur le Bassin du fleuve Mono, à la fois au Togo et au Bénin. Pour une présentation de sa journée d'échange Bénin Togo, tenue en juillet dans les locaux de Cités Unies France, retrouvez le [compte-rendu sur : http://www.pseau.org/sites/default/files/0_repertoire_fichiers/1_pages_pays/benin/cr_rencontre_07-07-2015_paris.pdf](http://www.pseau.org/sites/default/files/0_repertoire_fichiers/1_pages_pays/benin/cr_rencontre_07-07-2015_paris.pdf)

L'élue de **Seine Eure** rappelle qu'il faudrait plus de cohérence sur l'utilisation des fonds des collectivités, peu de moyens sont alloués au fonctionnement et investissement pour les structures locales contrairement au train de vie du personnel ou des élus. C'est apparemment la volonté de beaucoup de nouveaux maires que de vouloir faire changer les choses.

Le maire de **Porto Novo** indique sa volonté de faire de la capitale béninoise une ville intelligente et accueillante. Ses priorités vont à l'état civil et l'informatisation des communes ; à la mobilisation des ressources locales ensuite ; à la reddition des comptes enfin – autrement dit, à la responsabilité de la bonne utilisation des ressources.

Evreux souhaite travailler sur le triennal 2015-2017 sur l'état civil précisément. Mais au-delà d'un matériel adéquat, comment trouver l'électricité disponible toute la journée ? Aussi, d'une commune à une autre, les besoins peuvent varier ; une fois de plus, la mutualisation se pose, ainsi que la responsabilité des maires à prioriser les besoins.

L'association de solidarité entre **Noisiel** et Boromou mène des activités dans l'éducation (construction, latrines et électrification au solaire). L'accès à l'eau fait partie des objectifs de l'association, mais elle aurait besoin de conseils pour mieux comprendre « qui fait quoi » au Bénin. La présence du pS-Eau est tout indiquée...

Rillieux-la-Pape : La direction « vivre ensemble » a réfléchi à l'évolution des 4 coopérations de la ville dont celle du Bénin, et une nouvelle convention sera signée très bientôt - une délégation se rendra au Bénin en janvier. Cette convention se focalisera sur les problèmes d'eau et d'assainissement. Le directeur général des services est très impliqué dans la coopération décentralisée et souhaite qu'elle soit « efficace ». Il est difficile d'expliquer cette coopération aux habitants : au-delà des volontés institutionnelles c'est aussi une affaire de volonté du personnel même. Comment parler de ce que la coopération apporte à la collectivité française ?

Depuis 2010, la physionomie du groupe pays a beaucoup évolué : Montgeron souhaite arrêter sa coopération avec Grand Popo. D'autres coopérations semblent en souffrance ; pour d'autres, la nouvelle carte territoriale française pose des incertitudes. Enfin d'autres encore, comme Albi en coopération avec Abomey, poursuivent leur coopération, mais ne souhaitent pas pour l'instant être membre du réseau de Cités Unies France.

La DAECT interpelle le représentant de l'Ambassade du Bénin, soulignant les efforts consentis pas les élus et collectivités français qui poursuivent la coopération en ces temps difficiles : « il faut que le Bénin fasse le nécessaire pour que les coopération décentralisées réussissent ! ». La labellisation par les appels à projet du MAEDI apporte une légitimation à ces actions, mais pouvoir aider et montrer qu'on « apporte aux deux territoires » est essentiel pour faire durer les partenariats. La professionnalisation de la coopération décentralisée, qui a permis sa réussite, ne doit pas s'accompagner d'une rupture avec les populations ; c'est pourquoi communiquer auprès de sa population est aussi important.

Information concernant la COP21

Dans sa contribution nationale volontaire (INDC en anglais), le Bénin insiste sur sa capacité en matière d'énergie solaire, éolienne, etc. Sa géographie lui donne beaucoup d'opportunités pour développer les énergies renouvelables et résoudre le problème du manque d'accès à l'électricité, mais aussi d'inégalités d'accès à cette ressource / coupures....

Porto Novo sera présent à la COP21 et présentera son projet « Ville verte » : soutenu par le FFEM (Fonds français de l'environnement mondial) à hauteur de 1,2 million d'euros et par l'AFD à hauteur de 8 million d'euros, ce projet vise à préserver la zone lagunaire de Porto Novo, poumon vert, en développant le maraîchage, le trafic fluvial, donc en valorisant ses potentialité économique y compris touristique, tout en luttant contre l'habitat spontané, l'excavation de sable, l'urbanisme anarchique. Il débouchera sur un plan de développement urbain durable, fondé au préalable sur l'inventaire des faiblesses géographiques.

Ce projet permettra aussi de mettre à l'abri les populations des inondations / montée des eaux, conséquences du changement climatique. Ce projet est mené avec ses partenaires coopération décentralisée de **Cergy Pontoise** et de **Lyon métropole**.

Ce projet sera à la fois présenté en zone de négociation et en zone « société civile », lors d'un événement de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) dédié aux infrastructures vertes, et au Grand Palais (dispositif Solutions21).

L'agglomération de Seine Eure travaille avec une communauté de commune de 900 000 habitants : **l'Union des communes du Zou**. C'est l'UCOZ qui a demandé à ses partenaires internationaux de **Suisse, de Belgique et de France** de se rassembler, pour répondre au défi important du ruissèlement des eaux et de gestion de la ressource en eau du bassin du Zou. Ainsi, une étude va être réalisée pour mieux connaître le fonctionnement du bassin versant, avec pour idée de mettre à l'abri personnes et biens ; valoriser la ressource économique hydraulique (agriculture, eau potable, tourisme,...). Dans un second temps, un schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux sera élaboré.

Ce projet sera également présenté à la COP21, lors de la conférence organisée par la DAECT qui mettra à l'honneur les porteurs de projets lauréats de l'appel à projet climat 2015.

Conclusion

La présidente souhaite à tous les participants une bonne COP21 ! Cette réunion a été un peu comme une « mini COP21 » entre nous. La nécessité de mutualisation, de partager les informations, sont réapparues. Que ce soit pour les Assises et, au-delà, pour le futur de la coopération décentralisée franco-béninoise, les approches par le climat, par le développement durable peuvent donner du sens à nos actions.

Compte-rendu établi par Cités Unies France

Délégation béninoise, ville de Porto Novo :

- MM.Zossou, maire de Porto-Novo
- M.Alhonso, 2^{ème} adjoint au maire
- M.Radji, chef du 1^{er} arrondissement
- M.Gbadamassi, conseiller municipal d
- Mme.Brun, Présidente de la commission permanente chargée de la coopération décentralisée

Liste des documents distribués :

- composition du bureau de l'Association nationale des communes du Bénin
- mails des interlocuteurs coopération décentralisée franco-béninois
- fiche sur l'adressage transmise par Lucie Barbier
- synthèse du programme fédéral de coopération internationale communale Belgique, au Bénin (2014-21016)

LISTE DES PARTICIPANTS

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Mme	Emile-Eric	AFFOGNITODE	Responsable espaces volontaires	FRANCE VOLONTAIRES	e.affognitode@france-volontaires.org
Mme	Béatrice	BARBE-GUILMONT	Responsable du réseau de Coopération Bénin de l'enseignement agricole	MINISTERE DE L'AGRICULTURE	beatrice.barbe-guilmont@educagri.fr
Mme	Lauriane	BARD	Responsable de la Vie associative et des relations internationales	GUYANCOURT	lauriane.bard@ville-guyancourt.fr
Mme	Jocelyne	COUSTON	Chargée de mission coopération décentralisée	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY PONTOISE	Jocelyne.couston@ce-rgypontoise.fr
M.	Denis	DANGAIX	Chef de Projet Solidarité internationale	ARENE ILE DE FRANCE	d.dangaix@areneidf.org
M.	Jean-Clément	DEKA-JAMES	Attaché de coopération	AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE BENIN EN FRANCE	jc.dekaj@benin-ambassade.fr
Mme	Astrid	FREY	Chargée de mission	CITES UNIES FRANCE	a.frey@cites-unies-france.org
Mme	Marie	LE CALONEC	Directrice de la communication	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SEINEEURE	Marie.LeCalonec@seine-eure.com
M.	Joël	LEBRET	Chargé de mission	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT international	joel.lebret@diplomatie.gouv.fr
Mme	Victoire	LEFEBVRE	Rédactrice	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT international	victoire.lefebvre@diplomatie.gouv.fr
M.	Philippe	MOUTON	Responsable	PS-EAU (PROGRAMME SOLIDARITE EAU)	mouton@pseau.org
M.	Amaury	PARELLE	Stagiaire	CITES UNIES FRANCE	etude@cites-unies-france.org

M.	Marc	PETIT	Président France Boromou	NOISIEL	marc.petit46@wanadoo.fr
M.	Oliver	RADLE	Chef de service	EVREUX	oradle.mairie@evreux.fr
M.	Luc	RAIMBAULT	Directeur Tourisme et Relations Internationales	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY PONTOISE	luc.raimbault@cergypontoise.fr
Mme	Rose-Marie	SAINT GERMES AKAR	Conseillère déléguée à la coopération décentralisée, présidente du groupe-pays	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY PONTOISE	rmsgakar@gmail.com
Mme	Pauline	STEPHAN	Chargée de Projets	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES HAUTS DE SEINE	pstephan@hauts-de-seine.fr
M.	Hubert	ZOUTU	Conseiller délégué à la coopération décentralisée	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SEINE-EURE	zoutuhubert4203@orange.fr

Excusés :

Anne BERRUET, Présidente du Comité de jumelage à Créteil ; Isabelle COMPAGNIE, responsable du service international à UNION DES VILLES ET COMMUNES DE WALLONIE ; Céline CORNIER Responsable solidarité internationale à la ville d'ORLEANS ; Marie-Eve CORTES, Directrice des relations internationales A la ville d'ALBI ; Romain DA COSTA, Responsable du service communication à ROSNY SOUS BOIS ; Danielle DEFORTESCU, Adjointe aux relations internationales, CRETEIL ; Philippe DRAIZE, Responsable de coopération, HUY ; Bertrand FORT, Délégué pour l'Action Extérieure des Collectivités, MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT, MAEDI ; Pierre GADE, Adjoint aux relations internationales, ORVAULT ; Cédric LE BRIS, Responsable Coopération Décentralisée, CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES ; Gérald MILLET, Maire de MELUN ; Coralie PEYROT-BEGARD, Chargée de mission coopération décentralisée CONSEIL REGIONAL DE PICARDIE.